

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

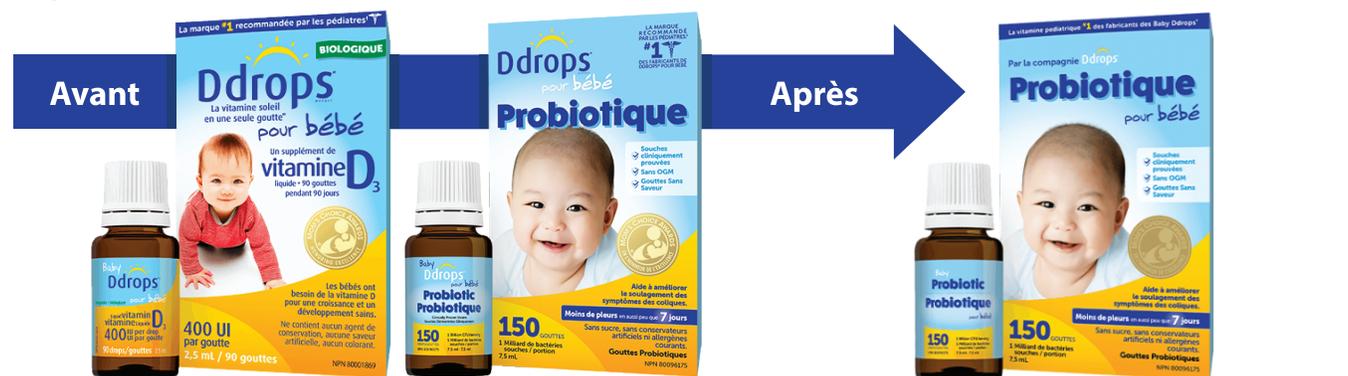
Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 15 • Numéro 6 • Le 11 juin 2024

Le pouvoir des mots : améliorer l'étiquetage et l'emballage pour la sécurité des médicaments Troisième partie d'une série de trois articles

Cette infolettre porte sur l'importance d'une information claire sur les étiquettes pour favoriser les décisions éclairées et la sélection des produits à utiliser. La première partie de cette infolettre en trois volets traitait du pouvoir du consommateur avisé. La seconde partie décrivait le pouvoir des partenariats et des liens solides avec les prestataires de soins. Ce troisième volet explique le pouvoir de signaler les médicaments dont l'information sur l'étiquette et l'emballage porte à confusion.

Le site Erreurmed.ca a reçu un rapport d'un parent qui voulait acheter un flacon de Baby Ddrops (vitamine D) pour son enfant. Par erreur, il a acheté le produit étiqueté Baby Ddrops Probiotique. En dépit de son nom, le produit acheté ne contenait pas de vitamine D. ISMP Canada a fait part de l'incident au fabricant de ces produits et à Santé Canada. Réceptive à l'enjeu rapporté, l'entreprise a changé l'étiquetage en moins de trois semaines afin de favoriser l'utilisation sécuritaire de ses produits.



il y avait confusion entre les Ddrops avec vitamine D et les Ddrops ne contenant que des probiotiques.

La nouvelle étiquette du produit contenant les probiotiques ne met plus l'accent sur le nom de l'entreprise Ddrops.

Les conseils suivants peuvent aider à rendre les produits et les soins plus sécuritaires :

- Si l'information sur l'emballage du produit n'est pas claire, parlez au pharmacien ou à la pharmacienne.
- Si vous pensez que l'information sur l'étiquette ou l'emballage est susceptible d'entraîner une erreur médicamenteuse, veuillez nous le signaler à erreurmed.ca.

Pour plus de renseignements sur les travaux importants qu'effectue Santé Canada pour améliorer la sécurité des produits de santé : [Règlement sur les produits de santé naturels au Canada : Loi visant à protéger les Canadiens contre les drogues dangereuses \(Loi de Vanessa\) - Canada.ca](#)

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.

Bulletin: www.medicamentssecuritaires.ca – **Signaler une erreur:** www.erreurmed.ca

© Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada 2024. Tous droits réservés.